



CABINET CHRISTIAN BURNET
A U D I T

ASSOCIATION BANQUE ALIMENTAIRE DE SAVOIE

224 rue Paul Girod
73000 CHAMBERY

Exercice clos le 31 décembre 2023

- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées



CABINET CHRISTIAN BURNET
A U D I T

ASSOCIATION BANQUE ALIMENTAIRE DE SAVOIE

224 rue Paul Girod
73000 CHAMBERY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

ASSOCIATION BANQUE ALIMENTAIRE DE SAVOIE

Siège social : 224, rue Paul Girod
73000 CHAMBERY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée des membres de l'association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé la mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits caractéristiques de l'exercice ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

.../

\...

Ainsi, nos travaux ont consisté à examiner les règles concernant la comptabilisation des subventions versées à l'association ainsi que la correcte application des principes retenus en matière de fonds dédiés. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons apprécié les procédures de prise en compte des données et les hypothèses sur lesquelles se fondent la comptabilisation des fonds dédiés et des subventions comptabilisées en résultat ou inscrites en subventions d'investissements. Nous avons veillé au respect de la permanence des méthodes et à la cohérence des éléments retenus pour cette répartition. Ces éléments n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

.../

\...

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix-les-Bains le 28 mars 2024



Le commissaire aux comptes
Sarl Cabinet Christian Burnet Audit
représentée par Christian Burnet

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes
rattaché à la CRCC Dauphiné - Savoie
751, boulevard Robert Barrier
73100 AIX-LES-BAINS

Identification des comptes audités BAS – Exercice au 31/12/2023

-	Total bilan :	1 202 276 €
-	Produits fonction :	577 968€
-	Résultat net :	25 898 €

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 460	1 460		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	97 134	87 361	9 773	18 258
	Autres immobilisations corporelles	697 639	316 019	381 619	443 621
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours				33 265	
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	7 220		7 220	8 888	
Autres immobilisations financières	860		860	860	
	TOTAL (I)	804 313	404 841	399 472	504 893
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	28 793		28 793	26 209
	Autres créances	107 198		107 198	317 742
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	23 095		23 095	22 495	
DISPONIBILITES	606 847		606 847	482 956	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	36 870		36 870	44 952
	TOTAL (II)	802 804		802 804	894 354
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 607 117	404 841	1 202 276	1 399 246
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			8 080	9 748
	(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	141 341	141 341
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	318 115	292 239
	Résultat de l'exercice	25 898	25 876
	Total des fonds propres	485 354	459 456
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	394 897	432 518
Total des autres fonds associatifs	394 897	432 518	
Total des fonds associatifs	880 251	891 974	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges	2 650	2 555	
Total des provisions	2 650	2 555	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés	174 348 42 896	138 348 33 966	
Total des fonds dédiés	217 244	172 314	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	29 812 22 093	47 208 23 298	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	18 500	149 780	
Produits constatés d'avance	31 726	112 118	
Total des dettes	102 131	332 404	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	1 202 276	1 399 246	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	25 897,95	25 875,90	
(1) Dont à moins d'un an	102 131	332 404	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises		
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)		
	Montant net du chiffre d'affaires		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	297 222	319 660
	Dons	152 420	178 606
	Cotisations	107 334	95 245
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires	6	3
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	20 986	19 806
	Autres produits		
	Total des produits de fonctionnement	577 968	613 319
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats de marchandises	6 075	
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	319 169	339 328
	Impôts, taxes et versements assimilés	843	682
	Salaires et traitements	136 653	121 460
	Charges sociales	46 290	42 029
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	108 165	98 155
	Dotation aux provisions	95	622
Autres charges	37	65	
Total des charges de fonctionnement	617 327	602 341	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		(39 359)	10 978

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		(39 359)	10 978
Opéra. comm.	Excédent attribué ou insuffisance transférée Insuffisance supportée ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 715	2 101
	Total des produits financiers	8 715	2 101
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	8 715	2 101
	RESULTAT COURANT	(30 644)	13 079
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	103 121	95 573
	Total des produits exceptionnels	103 121	95 573
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Total des charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	103 121	95 573
	PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 649 15 437 60 367	244 82 532
	TOTAL DES PRODUITS	705 240	710 993
	TOTAL DES CHARGES	679 343	685 117
	EXCEDENT ou DEFICIT	25 898	25 876
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		PRODUITS	CHARGES
	Bénévolat	1 084 014	
	Prestations en nature	170 400	
	Dons en nature	3 472 993	
	Secours en nature		3 472 993
	Mise à disposition gratuite de biens		170 400
	Prestations		
	Personnel bénévole		1 084 014

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 202 276** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **705 240** euros et un total **charges** de **679 343** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **25 898** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois

DESCRIPTION DE L'ENTITE

La Banque Alimentaire est une association qui collecte, trie, stocke des aliments dans le but de lutter contre la faim et le gaspillage. Les denrées alimentaires ainsi collectées sont réparties dans des Associations et Centres Sociaux partenaires, qui vont à leur tour les distribuer "en direct" aux plus démunis.

L'aide alimentaire consiste à répondre à un des besoins vitaux des personnes. Elle permet l'inclusion sociale en accompagnant les personnes vers l'insertion et l'autonomie. Les banques alimentaires appliquent les principes suivants, lutte contre la pauvreté et le gaspillage alimentaire, le partage, le don, la gratuité, le bénévolat et le mécénat.

La FFBA veille au respect de ces principes par l'édition d'une charte que doivent suivre l'ensemble des Banques Alimentaires.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Opération AFTALPS, il s'agit d'une convention laitière. L'association participe au projet opération solidaire des intercommunalités de savoie en direction de la filière lait de savoie. Au 31/12/2023, le compte de tiers au passif s'élève à 18 500 €.

Les subventions reçues mais non encore utilisées à fin décembre 2023 ont fait l'objet d'un traitement en fonds dédiés. Les opérations non utilisées sont inscrites au compte de résultat sous la rubrique engagements à réaliser sur ressources affectées et au compte du bilan passif en fonds dédiés pour 217 244 €.

Les subventions inscrites en fonds dédiés au titre de l'année 2023 sont les suivantes :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- DDETSPP - subvention denrées - 36 000 €
- CREDIT MUTUEL - FFBA - subvention denrées - 12 500 €
- FEAD / FSE - forfait logistique - 11 867 €

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales :

les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice et avec applications du nouveau règlement 2018-06 à partir du 1er janvier 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Conformément à la réglementation comptable, les contributions volontaires en nature sont valorisées pour les montants suivants :

L'association a déménagé courant 2018. Une convention de mise à disposition d'un entrepôt a été signé avec la communauté d'agglomération de Chambéry Métropole le 28 Août 2018. Ces locaux sont mis à disposition gratuitement à l'association et sont valorisés, à titre indicatif à 170 400 € HT/an.

L'association a distribué pour un montant de 3 472 993 € de marchandises.

Le bénévolat représente environ 100 personnes, soit 43 808 heures, valorisées pour un montant de 1 084 014 €.

Par ailleurs, les indemnités kilométriques abandonnées par les bénévoles font l'objet de certificats fiscaux de dons. Ils sont classés en dons au compte de résultat.

AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

Personnel salarié : 4

Bénévoles : 100

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes, liés à sa mission de contrôle légal des comptes, figure aux comptes de résultat pour un montant de 4 900 €.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 460					1 460
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 460					1 460
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	96 245		889			97 134
Instal., agencement, aménagement divers	67 002		3 523			70 526
Matériel de transport	475 442		10 200		10 200	475 442
Matériel de bureau, informatique et mobilier	26 461		71 420		38 154	59 726
Emballages récupérables et divers	91 945					91 945
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours	33 265				33 265	
Avances et acomptes			64 320		64 320	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	790 361		150 352		145 940	794 773
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	9 748		1 112		2 780	8 080
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 748		1 112		2 780	8 080
TOTAL	801 569		151 464		148 720	804 313

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	1 460			1 460
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 460			1 460
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	77 987	9 375		87 361
Autres instal., agencement, aménagement divers	31 978	7 186		39 164
M matériel de transport	152 525	73 922		226 447
M matériel de bureau, mobilier	7 678	6 104		13 781
Emballages récupérables et divers	25 049	11 579		36 628
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	295 216	108 165		403 381
TOTAL	296 676	108 165		404 841

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	2 555	95		2 650
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 555	95		2 650
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		2 555	95		2 650
Dont dotations et reprises <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		95			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

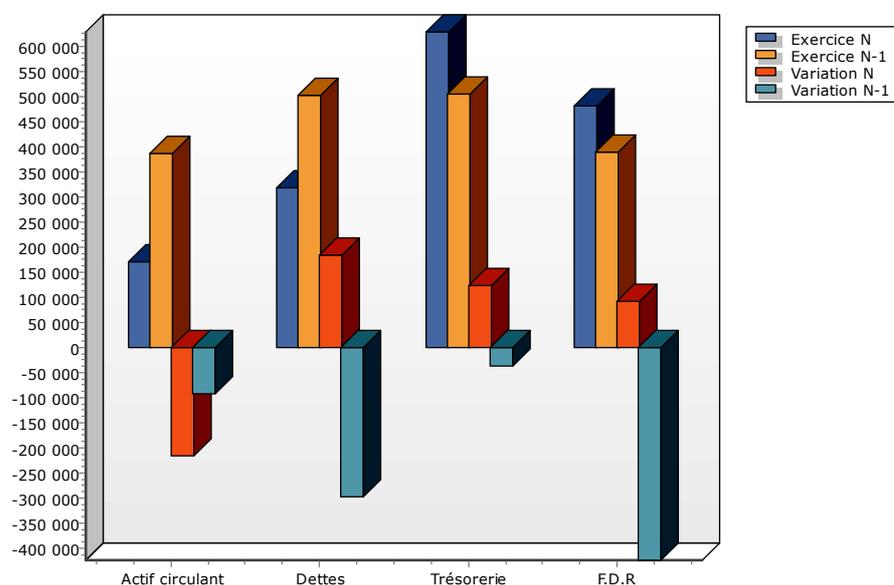
Tableau de Financement

Etat exprimé en euros

Etat en valeurs brutes

		31/12/2023			31/12/2022
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
ACTIF CIRCULANT	Stocks				
	Clients	26 209	28 793	2 585	1 032
	Autres créances	362 694	144 068	(218 626)	(91 829)
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	388 903	172 862	(216 041)	(90 796)
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	47 208	29 812	17 396	12 130
	Fournisseurs d'immobilisations				19 262
	Autres dettes	457 510	289 563	167 947	(327 584)
	TOTAL DETTES A COURT TERME	504 718	319 375	185 343	(296 191)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(115 815)	(146 514)	(30 699)	(386 988)
TRESORERIE	Disponible	505 451	629 942	124 491	(35 809)
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque				
	TOTAL TRESORERIE	505 451	629 942	124 491	(35 809)
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		389 636	483 428	93 793	(422 796)

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	7 220	7 220	
	Autres immobilisations financières	860	860	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	28 793	28 793	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	107 198	107 198	
Charges constatées d'avance	36 870	36 870		
TOTAL DES CREANCES		180 942	180 942	
Prêts accordés en cours d'exercice		1 112		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		2 780		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	29 812	29 812		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	8 527	8 527		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 829	11 829		
	Impôts sur les bénéfices	1 649	1 649		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	88	88		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	18 500	18 500		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	31 726	31 726			
TOTAL DES DETTES		102 131	102 131		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	100 380			100 380
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	292 239	25 876		318 115
Résultat de l'exercice	25 876	25 898	25 876	25 898
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	432 518	65 500	103 121	394 897
Provisions réglementées				
TOTAL	851 012	117 274	128 997	839 289

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	141 341				141 341
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	292 239	25 876			318 115
Excédent ou déficit de l'exercice	25 876	(25 876)	25 898		25 898
Situation nette	459 456		25 898		485 354
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	432 518		65 500	103 121	394 897
Provisions réglementées					
TOTAL	891 974		91 398	103 121	880 251

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS EXPLOITATION	138 348		36 000	174 348
TOTAL	138 348		36 000	174 348

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels FONDS DEDIES CONTRIB FINANCIERES AUTRES	33 966	15 437	24 367	42 896
Total	33 966	15 437	24 367	42 896
Legs et donations				
Total				
TOTAL	33 966	15 437	24 367	42 896

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		36 870	36 870
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			36 870

--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		28 990
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT.NON PARVENUES</i>	17 647	17 647
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>CHARG.SOC./CONGES A PAYER</i>	8 527 2 816	11 343

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023
EMPLOIS PAR DESTINATION		12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
		152 420
TOTAL DES EMPLOIS		152 420
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL		152 420

		31/12/2023
RESSOURCES PAR ORIGINE		12 mois
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels		31 620
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénat		120 800
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
TOTAL DES RESSOURCES		152 420
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL		152 420
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2023
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	4 557 007		Bénévolat	1 084 014	
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	1 70 400	
			Dons en nature	3 472 993	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		1 70 400			
TOTAL		4 727 407	TOTAL		4 727 407

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

		31/12/2023
FONDS DEJES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12	mois
FONDS DEJES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEJES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE		



CABINET CHRISTIAN BURNET
A U D I T

ASSOCIATION BANQUE ALIMENTAIRE DE SAVOIE

224 rue Paul Girod
73000 CHAMBERY

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

ASSOCIATION BANQUE ALIMENTAIRE DE SAVOIE

Siège social : 224, rue Paul Girod
73000 CHAMBERY

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée générale des membres de l'association,

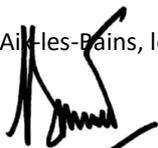
En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons un rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce ni d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Aix-les-Bains, le 28 mars 2024



Le commissaire aux comptes
SARL Cabinet Christian Burnet Audit
Représentée par Christian Burnet

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes
rattaché à la CRCC Dauphiné - Savoie
751, boulevard Robert Barrier
73100 AIX-LES-BAINS